

---

## Publication du rapport sur les comptes de campagne les deux tours de l'élection présidentielle 2018

La Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique (CCFVP), en charge de la vérification de la sincérité des comptes de campagne a procédé le 18 décembre 2019 à la publication du rapport tant attendu sur les deux tours de l'élection présidentielle 2018.

Le rapport a mis en lumière plusieurs lacunes dans le suivi de la transparence du financement des dépenses de campagne, s'agissant notamment de (i) l'absence de mesure de sanctions (ii) les difficultés liées au secret bancaire et l'appartenance des banques à des groupes bancaires (iii) le manque de moyens financiers, matériels et humains. pour ne citer le fait que la CCFVP n'a pu recruter un secrétariat technique en raison de l'absence d'indemnité (indemnités correspondant à celui d'un chef de bureau du Ministère de l'Economie et des Finances, poste qui n'existe plus, donc zéro Ariary).

Pour rappel, les candidats ont été tenus de désigner un trésorier de campagne, d'ouvrir un compte bancaire unique, de tenir un livre de compte campagne et de déposer les comptes de campagnes dans les délais prévus par la loi.

Le bilan sur ces obligations s'avère inquiétant:

36 candidats sur 36 ont désigné un trésorier de campagne dont 28 dans les délais et 8 avec retard

Seuls neuf (09) candidats ont procédé à l'ouverture d'un compte bancaire, deux (02) n'y sont pas parvenus

23 candidats sur 36 ont déposé l'état de synthèse des comptes à la CCFVP dont 30% l'ont remis avec un retard.

Sur les 23 candidats qui ont remis leur comptes de campagne, la CCFVP a recensé 36 Milliards de recettes déclarées, 35 Milliards de dépenses déclarées, moyennant un reliquat de 589 Milliards d'Ariary. Il aurait été intéressant d'avoir le montant des dépenses électorales par candidat.

Au vu de ces montants, la sincérité des comptes peut être remise en question, tout en notant que tous les candidats sans exception ont omis d'y inscrire le montant de leur caution de candidature qui est de 50 Millions d'Ariary.

Pour rappel, une étude sur le financement des dépenses électorales en 2013 a révélé que le candidat élu a dépensé 43 Millions d'USD. Pour les élections présidentielles de 2018, tous ont vu que Madagascar a battu son propre record à travers les dépenses telles que la location d'hélicoptères, la distribution de t-shirt, la location de voitures, l'impression d'affiches..... Quid alors de la sincérité de ces comptes de campagne en 2018?

Pour réaliser cet exercice, la CCFVP a accusé un retard important en raison du manque de moyens à leur disposition, de l'absence de sanctions. Comment gèrera-t-elle la vérification des comptes de campagnes des 810 candidats à l'Assemblée Nationale et des milliers de candidats à la mairie.